



Reflet



Bulletin Communal de
Waldighoffen

2017- N°2



DES CHIFFRES AUJOURD'HUI
POUR CONSTRUIRE DEMAIN

C'EST UTILE

Le recensement de la population permet de connaître le nombre de personnes vivant dans chaque commune. De ces chiffres découlent la participation de l'État au budget des communes, le nombre de conseillers municipaux ou le nombre de pharmacies. Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer des moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance de la population. Le recensement permet ainsi d'ajuster l'action publique aux besoins des populations.

C'EST SIMPLE

Un agent recenseur recruté par votre mairie se présente chez vous. Il vous remet vos identifiants pour vous faire recenser en ligne ou, si vous ne le pouvez pas, les questionnaires papier à remplir qu'il viendra récupérer à un moment convenu avec vous.

C'EST SÛR

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL). Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

LE RECENSEMENT SUR INTERNET : C'EST ENCORE PLUS SIMPLE !
Plus de 4,8 millions de personnes ont répondu en ligne en 2017, soit une économie de plus de 30 tonnes de papier. On a tous à y gagner !
Pour en savoir plus, vous pouvez vous adresser à votre agent recenseur, à votre mairie ou vous rendre sur le site : www.le-recensement-et-moi.fr



Insee & la Commune de WALDIGHOFFEN



Le recensement de la population est **déclaratif, obligatoire** et **confidentiel**.

Merci de réserver le meilleur accueil à l'agent recenseur qui passera à votre domicile et de **compléter rapidement les bulletins de recensement par Internet** ou documents papier.

Prenez dès à présent connaissance des informations utiles concernant le recensement de la population 2018 sur <http://www.waldighoffen.com/mairie/recensement-de-la-population-2018> :

Coordonnateur communal : Stéphanie RIBSTEIN

Agents recenseurs :



Evelyne GESSER



Nathalie MARTIN



Bruno MARTIN

Si vous rencontrez le moindre problème de disponibilité, pour accéder à Internet ou compléter les formulaires, etc. merci de prendre contact avec le coordonnateur communal, à la Mairie 03 89 25 80 26 ou à l'adresse dédiée : recensementwaldighoffen2018@orange.fr

Le Mot du Maire



Chères Waldighoffenoises,
Chers Waldighoffenois,

Nous voilà déjà en décembre, prémices à la nouvelle année et à la période des vœux.

Que toutes ces cogitations ne nous fassent pas oublier la réalité du calendrier, cette période de l'Avent, cette ambiance si particulière du mois de décembre et de la magie de Noël, des gourmandises et des chocolats à déguster.

Mais, chaque chose en son temps, faisons une rétrospective de ce deuxième semestre 2017 qui s'achève. Comme vous le savez tous, le fonctionnement d'une collectivité, en l'occurrence une commune, est soumis à diverses contraintes. La première est évidemment budgétaire. Le temps où l'argent coulait à flots est révolu. L'effort d'économie qui est demandé aux maires sur leurs dépenses de fonctionnement demeure de 13 milliards d'euros sur cinq ans et la suppression de la taxe d'habitation pour 80 % des contribuables en trois ans est confirmée : il s'agira bien d'un dégrèvement, compensé par l'État (un coût pour l'État de 10 milliards d'euros pendant 3 ans). Plus que jamais, nous devons faire des choix et hiérarchiser les projets.

Notre priorité a été la rénovation et l'extension du cimetière. La majorité d'entre nous y ayant des personnes chères à nos cœurs s'est rendu compte, lors de la cérémonie de la Toussaint, des modifications apportées à l'ancien cimetière qui est maintenant achevé. L'extension, dans laquelle se trouveront le columbarium, les monuments cinéraires et le jardin du souvenir, sera terminée au printemps. En concertation avec le Père Christophe, l'ossuaire et la Croix des Missions y seront installés. La Croix sera surélevée afin de rayonner sur l'ensemble du cimetière.

D'autres travaux, moins importants financièrement pour la commune mais si utiles au quotidien, sont terminés ou en cours : la rue des Vergers et la rue de l'Ill, les travaux de pose d'un collecteur d'assainissement dans ces deux rues étant à la charge de la Communauté de Communes Sundgau. Conformément à ses engagements, le tapis d'enrobés de ces rues est pris en charge par RTE (Réseau de Transport d'Électricité).

La deuxième contrainte est administrative, elle allonge les procédures et les délais. Néanmoins, les projets vont bientôt être transformés en équipements puisque deux chantiers vont démarrer dans les mois qui viennent. Ce sont les travaux de la médiathèque, du groupe scolaire suite aux malfaçons de la construction et le périscolaire. La commune mettra à disposition de la Com Com Sundgau le terrain d'assiette destiné à recevoir la future structure ; la Com Com Sundgau est maître d'œuvre du projet conformément à ses compétences inscrites dans ses statuts.

Les travaux ont repris à la Résidence Senior et le pôle médical sera opérationnel au courant du premier trimestre 2018.

La date de réouverture de l'ancien Super U a fait couler beaucoup d'encre. J'ai rencontré à plusieurs reprises monsieur Jean-Charles Brunet, le nouveau propriétaire, pour une réflexion sur l'évolution de son projet. A ce jour, aucune date d'ouverture n'est fixée.

Mes sincères remerciements vont à l'ensemble des acteurs économiques de notre commune, aux présidents d'associations et bénévoles qui assurent des animations tout au long de l'année et maintiennent un lien social, à toutes les personnes qui siègent dans les différentes commissions auxquelles elles consacrent de leur temps, à l'ensemble du personnel communal qui apporte son savoir-faire au bon fonctionnement des différents services, aux adjoints et aux élus qui, par leur présence laborieuse, ont à cœur de servir leurs concitoyens.

Je souhaite à toutes et à tous un joyeux Noël, de très belles fêtes de fin d'année ainsi que l'espoir, la réussite et la santé pour 2018.

Très cordialement.

Votre Maire,
Jean-Claude SCHIELIN

SOMMAIRE



3

COMPTES-RENDUS



11

L'AGENDA



12

LA MÉDIATHÈQUE



14

LES TRAVAUX



16

LES ÉVÈNEMENTS
AU FIL DES JOURS



26

LE CERCLE D'HISTOIRE



28

LES GRANDS
ANNIVERSAIRES DU 1^{ER}
SEMESTRE 2018



30

L'ÉTAT CIVIL



32

LES JUBILAIRES



34

LES INCIVILITÉS



37

WALDIGHOFFEN
EN QUESTIONS

Synthèse des comptes-rendus des délibérations du Conseil Municipal de WALDIGHOFFEN



- Du 20 juin 2017 au 2 octobre 2017 -

NOTE: les comptes rendus intégraux sont disponibles sur le site internet de la Commune (waldighoffen.com) et en mairie.

Seule figure ci-après la synthèse des comptes rendus approuvés par le Conseil Municipal à la date d'impression du bulletin municipal.

SÉANCE DU 20 JUIN 2017

Membres présents : SCHIELIN Jean-Claude, HATSCH Serge, WUNENBURGER Anne, WALCH Eric, OSINSKI Eliane, FRIEDL Jacqueline, BILGER Martine, MUNCH Patrick, NUSSBAUMER Michel, DIETSCHY Fabien, MARY Etienne, GISSINGER Marie, SCHULL Pierre, LABORDE Marie.

Membres absents :

Non excusés : RUETSCH Karine, POUVREAU Isabelle.

Excusés : RIEGERT Patrick (procuration à SCHIELIN Jean-Claude), JERMANN Françoise (procuration à HATSCH Serge), EGLIN Béatrice (procuration à OSINSKI Eliane).

1 - APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 04 AVRIL 2017.

2 - RÉFECTION DE LA MÉDIATHÈQUE ET DU GROUPE SCOLAIRE : DÉSIGNATION DU MAÎTRE D'ŒUVRE

Une consultation pour désigner le maître d'œuvre chargé de la réfection du groupe scolaire et de la médiathèque a été lancée.

Les éléments de base de la mission du maître d'œuvre sont les suivants :

Études préliminaires et lecture et analyse des rapports d'expertise,
Relevé complémentaire, vérification des plans existants,
Carnet de détails,
Proposition de réfection des toitures et du mur portique carrelé,
Estimation des travaux,
Planning d'exécution,
Etablissement du dossier de consultation des entreprises suivi de l'appel d'offres,
Assistance aux contrats de travaux, direction de l'exécution des travaux et assistance aux opérations de réception finale,
Coût bureau d'études.

Les offres sont les suivantes :

Daniel MUNCK, architecte : 17 500,00 € HT, soit 21 000,00 € TTC.

Stéphane HERRGOTT, architecte : 19 000,00 € HT, soit 22 800,00 € TTC.

Hubert WOLF, architecte : 10% du montant des travaux.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITE des membres présents ou représentés émet un avis favorable pour retenir l'offre de M. Daniel MUNCK, architecte, pour un montant de 17 500€ HT soit 21 000 € TTC, l'offre étant la moins-disante.

3 - TRAVAUX D'EXTENSION DU CIMETIÈRE - CHOIX DES ENTREPRISES

Le projet d'extension du cimetière vise à rénover les allées du cimetière existant, aménager la rue d'Oberdorf et créer un parking.

Un appel d'offres a été lancé ; le cabinet Topos Aménagement, maître d'œuvre a procédé à l'analyse des offres.

Des notes globales leur ont été attribuées, tenant compte des prix proposés et des moyens humains, techniques, environnementaux, employés.

Lot 1 – travaux d'aménagement paysager et de voirie, dont tranche ferme : extension du cimetière et tranche conditionnelle : rue d'Oberdorf.

Les offres sont les suivantes :

Sarl GIAMBERINIE et GUY de Turckheim : 388 275,25 € HT. Note attribuée après analyse : 14,74.

Thierry MULLER SAS de Richwiller : 385 055,40 € HT. Note attribuée après analyse : 14,58.

LINGENHELD SAS de Sainte Croix en Plaine et ID VERDE de Mulhouse : 279 679,00 € HT. Note attribuée après analyse : 19,90.

Lot 2 – Travaux de maçonnerie.

Les offres sont les suivantes :

Sarl GIAMBERINI et GUY de Turckheim : 122 948,00 € HT. Note attribuée après analyse : 18,29.

SASU ALTKIRCH CONSTRUCTION d'Altkirch : 127 630,40 € HT. Note attribuée après analyse : 15,62.

P. GUGLIUCCIELLO et FILS Sarl : 121 810,00 € HT. Note attribuée après analyse : 18,50.

La tranche conditionnelle sera réalisée en 2018. Auparavant, des demandes de subventions seront réalisées.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITE des membres présents ou représentés émet un avis favorable pour retenir l'offre de :

- LINGENHELD SAS de Sainte Croix en Plaine et ID VERDE de Mulhouse pour la tranche ferme du lot 1 - travaux d'aménagement paysager et de voirie, pour un montant de 140 421,25 € HT soit 168 505,50€ TTC.

- P. GUGLIUCCIELLO et FILS Sarl pour le lot 2 – travaux de maçonnerie, pour un montant de 121 810,00€ HT soit 146 172,00 € TTC.

4) IMPLANTATION D'UN NŒUD DE RACCORDEMENT OPTIQUE PAR LA SOCIÉTÉ ROSACE

La région Alsace-Champagne-Ardenne et les départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin souhaitent développer la fibre optique.

Un contrat de concession a été attribué à la société Rosace pour conduire les études, réaliser les travaux et exploiter l'infrastructure créée.

La Commune de Waldighoffen est sollicitée pour l'implantation d'un nœud de raccordement optique et d'un sous-répartiteur optique.

La municipalité propose un terrain qu'elle est en train d'acquérir dans la rue d'Oberdorf. La société se chargera d'enlever la citerne à mazout qui y est enterrée.

Le bâtiment a une surface au sol d'environ 25 m². Il sera crépi et clôturé.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITE des membres présents ou représentés AUTORISE l'implantation d'un nœud de raccordement optique et d'un sous répartiteur optique dans la rue d'Oberdorf à Waldighoffen ; APPROUVE la mise à disposition d'un terrain pour l'implantation d'un nœud de raccordement optique et d'un sous-répartiteur optique.

5) MISE EN SOUTERRAIN DES RÉSEAUX D'ORANGE DANS LA RUE DES VERGERS

4 mâts d'appuis du réseau téléphonique d'Orange rue des Vergers sont encore en aérien. Il est proposé de mettre ce réseau en souterrain.

Le coût des interventions d'Orange est estimé à 3 199,51 €.

L'indemnité forfaitaire pour les frais de gestion d'Orange s'élève à 1 200 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITE des membres présents ou représentés APPROUVE les travaux de mise en souterrain des réseaux aériens existants, propriété d'Orange, situés rue des Vergers à Waldighoffen ; APPROUVE la convention relative à l'opération de mise en souterrain de ces réseaux ; AUTORISE le Maire à signer avec Orange la convention et à régler les factures correspondantes.

6) FONDS NATIONAL DE PÉRÉQUATION DES RESSOURCES INTERCOMMUNALES ET COMMUNALES

Un crédit de 25 000 € a été inscrit en dépenses au budget 2017 pour le versement du fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales.

La Communauté de communes Sundgau a décidé que les Communes membres ne seront pas contributrices de ce fonds cette année.

7) RECENSEMENT DE LA POPULATION

Dans le cadre du recensement de la population du 18 janvier 2018 au 17 février 2018, il est nécessaire de désigner un coordinateur communal.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITE des membres présents ou représentés DESIGNER Mme Stéphanie RIBSTEIN coordonnateur communal de recensement et Mmes Aurélie ABY et Patricia SCHWARTE en tant que coordonnateurs suppléants.

8) RYTHMES SCOLAIRES

Suite au projet de décret concernant l'organisation de la semaine scolaire, une consultation a été réalisée par les enseignants auprès des parents des élèves de l'école de Waldighoffen.

Les résultats sont les suivants :

- nombre de familles ayant voté : 115 sur 139

- nombre de votes pour la semaine à 4 jours : 109

- nombre de votes pour la semaine à 4 jours et demi : 6

Par ailleurs, le Conseil d'école s'est prononcé le 16 juin 2017 pour le retour à la semaine scolaire à 4 jours.

Compte tenu du résultat de ces consultations et du fait que le temps d'activités périscolaires organisé par la Communauté de Communes est maintenu, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITE des membres présents ou représentés demande, sous réserve de la parution du décret du ministre de l'éducation nationale sur le sujet, la mise en place de la semaine scolaire à 4 jours dès la rentrée de l'année scolaire 2017-2018 et l'application des nouveaux horaires : 8h00 à 11h30 et 13h30 à 16h00.

9) DÉCISIONS PRISES DANS LE CADRE DES DÉLÉGATIONS AU MAIRE

Information sur le droit de préemption urbain.

10) DIVERS

Construction du périscolaire : la Communauté des Communes s'est vue dans l'obligation d'annuler les marchés suite à une observation de la Sous-Préfecture. Un nouvel appel d'offres va être lancé pour l'attribution des travaux.

Auparavant, des subventions ont été sollicitées auprès de la CAF, des Conseils départemental et régional, et au titre des fonds européens.

Super U : Le Maire informe qu'une promesse de vente a été signée entre les deux banques propriétaires et un acheteur. Le Maire lui a demandé de prendre contact avec M. Deleau, gérant du magasin Ecomarché.

Résidence Seniors : 16 logements sont en voie d'achèvement. Les travaux seront achevés au début de l'année 2018. Les logements seront rachetés par l'ASAME.

Pôle médical : une ouverture de deux locaux est prévue cet été. Concernant la mise en place du transformateur, le projet a été modifié : le branchement sera réalisé sur la ligne HTA située à proximité. Aucune participation financière ne sera demandée à la Commune.

Statue de Jeanne d'Arc : il est demandé des nouvelles de l'installation de la statue de Jeanne d'Arc à son nouvel emplacement. Le Maire rappelle que la réserve parlementaire sera supprimée.

Aire de jeux : Une réunion sur le projet de création d'une aire de jeux avec le bureau d'étude est prévue fin juin 2017 ; les travaux pourraient commencer en 2017.

Incivilités : suite à des incivilités commises par des jeunes, notamment à l'encontre de commerces de la rue de la Gare et de l'œuvre d'art « Le Papillon », une plainte a été déposée auprès de la gendarmerie.

Extension du Crédit Mutuel : les travaux d'agrandissement du parking et des locaux du Crédit Mutuel Régio Plus vont démarrer et se dérouleront jusqu'en septembre 2018.

Ramassage des ordures ménagères : le contrat de ramassage actuel vient à échéance en 2019. La Communauté de Communes étudie le projet de ramassage des déchets putrescibles. La pesée embarquée risque d'être supprimée. Toutes les déchèteries de la CC Sundgau pourraient être ouvertes à tous les habitants des Communes membres, mais l'accès pourrait être limité en nombre de passages dans l'année.

Espaces verts : il est demandé si l'entretien des espaces verts situés le long de la rue du 19 novembre sera réalisé par les ouvriers communaux ou par une entreprise. La Commune a fait appel en 2016 à une association d'aide aux personnes en difficulté, mais cette solution n'est plus envisagée. Ces espaces verts sont difficiles à entretenir. Il est proposé de mettre en place des plantes couvrantes.

Signalétique : la mise en place d'une signalétique pour les entreprises est évoquée. Le Maire répond qu'un projet avait été initié il y a quelques années et pourrait être étudié conjointement avec les associations ACAW et PROMOWAL.

Séance du 02 octobre 2017

Membres présents : SCHIELIN Jean-Claude, RIEGERT Patrick, JERMANN Françoise, HATSCH Serge, WUNENBURGER Anne, WALCH Eric, FRIEDL Jacqueline, BILGER Martine, EGLIN Béatrice, MUNCH Patrick, NUSSBAUMER Michel, DIETSCHY Fabien, MARY Etienne, SCHULL Pierre.

Membres absents :

Excusés : OSINSKI Eliane (procuration à EGLIN Béatrice), RUETSCH Karine (procuration à WALCH Eric), POUVREAU Isabelle (procuration à DIETSCHY Fabien), GISSINGER Marie, LABORDE Marie (procuration à SCHULL Pierre).

1) APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU 20 JUIN 2017

2) BILAN DE LA RENTRÉE SCOLAIRE

Les effectifs de l'école sont en baisse : 180 élèves scolarisés au lieu des 201 attendus, car beaucoup de familles ont déménagé cet été.

Plusieurs demandes de dérogation de secteur scolaire causent problème. Des Maires de Communes de domicile acceptent les dérogations mais refusent de payer la participation.

Certains élèves non domiciliés à Waldighoffen commencent aussi la scolarité en section bilingue, ce qui est plus facilement accepté par les Communes de leur domicile ; ils intègrent plus tard le cursus monolingue sans solliciter une nouvelle dérogation, celle-ci étant rarement acceptée.

Du mobilier scolaire a été acheté avant la rentrée.

Le contrat-aidé d'une aide maternelle est venu à échéance et ne peut plus être renouvelé. Les deux ATSEM titulaires se partagent désormais les trois classes de maternelle. Les élèves de la grande section de maternelle sont scolarisés avec les CP bilingues.

3) REDEVANCE POUR L'OCCUPATION PROVISoire DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL PAR LES OUVRAGES DE TRANSPORT D'ÉLECTRICITÉ

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITE des membres présents ou représentés, Vu le décret n°2015-334 du 25 mars 2015,

Vu l'article R. 2333-105-1 du Code général des collectivités territoriales

INSTAURE la redevance pour occupation provisoire du domaine public communal par les chantiers de travaux sur des ouvrages des réseaux de transport d'électricité.

FIXE le mode de calcul conformément au décret n°2015-334 du 25 mars 2015, soit :

$PR'T = 0,35 \times LT$, où :

PR'T, exprimé en euros, est le plafond de redevance due au titre de l'occupation provisoire du domaine public communal par les chantiers de travaux, par le gestionnaire du réseau de transport.

LT représente la longueur, exprimée en mètres, des lignes de transport d'électricité installées et remplacées sur le domaine public communal et mises en service au cours de l'année précédant celle au titre de laquelle la redevance est due.

4) ACCEPTATION DE CHÈQUES

- REX ROTARY (photocopieurs de la Mairie)

- GROUPEAMA (indemnité suite à dommages à l'église)

5) MISE À DISPOSITION D'UN TERRAIN D'ASSIETTE POUR LA POSE D'UN TRANSFORMATEUR

Une demande de raccordement électrique du pôle médical a été faite en avril 2015. Malgré les nombreuses relances d'Enedis, l'entrepreneur du projet n'a fait connaître la puissance électrique réellement nécessaire qu'en avril 2017.

A l'initiative du Maire, une réunion d'information et de mise au point a eu lieu entre la municipalité, Enedis, les représentants et le bureau d'études du promoteur du projet, et les représentants de la Pharmacie.

Différentes solutions techniques ont été proposées par Enedis. L'une d'elles a trouvé l'accord de l'entrepreneur : mise en place d'un poste de distribution public PSSB, financé par Enedis et le client, conformément à la législation.

Contrairement à ce qui a été affirmé, la Commune n'a pas à participer au financement du raccordement. S'agissant d'un raccordement collectif d'une puissance supérieure à 180 kVA, il incombe au promoteur de prendre en charge les coûts de cet équipement.

Toutefois, la Commune a été sollicitée pour autoriser la mise en place sur des terrains communaux du poste de transformation et du réseau basse tension qui l'alimente. Il est projeté de l'installer sur les parcelles cadastrées section 01 n° 457 et 460, c'est à dire dans le talus longeant la rue de la République. Le poste sera installé dans la partie basse du talus. La surface nécessaire est de 40 m² maximum.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITE des membres présents ou représentés, ACCEPTE les poses d'un transformateur de distribution électrique et d'un réseau basse tension en souterrain sur les parcelles section 01 n° 457 et 460.

6) ÉCHANGE DE TERRAINS COMMUNE / CONSORTS HENLIN

Il est projeté d'acquérir la parcelle cadastrée section 08 n° 40 rue d'Oberdorf (zone Nd) d'une surface de 0,16 ares, pour permettre l'agrandissement du cimetière, en échange d'une parcelle à détacher d'un terrain situé entre le trottoir le long de la rue du 19 novembre et la parcelle cadastrée section 08 n° 35 (zone Ni). La parcelle à détacher aura une profondeur d'environ 3,5 à 4 m, sur une longueur d'environ 35 m. Ce périmètre est actuellement enherbé.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la MAJORITE des membres présents ou représentés APPROUVE la proposition d'échange avec soulte des parcelles ; FIXE la valeur du terrain à 120 € l'are ; AUTORISE le Maire à faire procéder à l'arpentage du terrain.

7) ADHÉSION AU SYNDICAT D'ÉLECTRICITÉ ET DE GAZ DU RHIN DE LA VILLE DE HÉSINGUE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITE des membres présents ou représentés, EMET un avis favorable à l'adhésion de la Ville de Hésingue pour le secteur de l'emprise aéroportuaire d'une surface de 10,5 hectares provenant d'un échange de terrain avec la Ville de Saint-Louis.

8) APPROBATION DU RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE D'ÉVALUATION DES CHARGES TRANSFÉRÉES 2017

Depuis le 1er janvier 2017, la Communauté de Communes Sundgau (CCS) est soumise au régime de la Fiscalité Professionnelle Unique (FPU). Depuis cette date, la fiscalité professionnelle des communes est intégralement perçue par la CCS, qui reverse à la Commune une attribution de compensation.

Cette attribution de compensation correspond au produit de la fiscalité professionnelle perçue par les communes l'année N-1 du passage à la FPU, éventuellement réduite ou majorée de charges transférées. Une Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) a été constituée. Elle est chargée

d'évaluer le coût des charges transférées et d'établir un rapport, à chaque transfert de compétence. Après avoir étudié quatre méthodes de calcul, une de droit commun et trois selon la méthode dérogatoire, la CLECT a approuvé, lors de séance du 7 juin 2017, une méthode dérogatoire. Considérant la méthode retenue, dite dérogatoire, le rapport doit être approuvé par les 2/3 des membres du Conseil Communautaire, et l'ensemble des communes intéressées.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITE des membres présents ou représentés, APPROUVE le rapport de la CLECT 2017.

9) RECENSEMENT

L'INSEE n'ayant pas fait parvenir certaines informations, ce point est reporté à une séance ultérieure.

10) RÉFECTION DE LA MÉDIATHÈQUE ET DU GROUPE SCOLAIRE

Présentation du projet de réfection proposé par le maître d'œuvre.

Le coût des travaux est estimé à 220 000 €.

Il est proposé de procéder tout d'abord à la rénovation, sur le portique et sur l'escalier extérieur, du carrelage qui se disloque. Ces travaux seront réalisés lors des prochains congés scolaires, soit à partir du 23 octobre 2017.

Le Maire souhaite que la totalité du chantier soit terminée pour la rentrée 2018.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITE des membres présents ou représentés, APPROUVE les travaux de réfection de la médiathèque et du groupe scolaire ; AUTORISE le Maire à engager la procédure de passation de marché public par procédure adaptée ; AUTORISE le Maire à régler les dépenses sur les crédits ouverts.

11) CIMETIÈRE : ÉTAT D'AVANCEMENT DES TRAVAUX D'EXTENSION

Le mur du columbarium sera constitué de pierres de taille récupérées du mur de clôture qui a été démoli. Les portillons des cases seront en granit.

La «croix des missions» sera déplacée dans l'extension du cimetière.

12) CIMETIÈRE : APPROBATION DU RÈGLEMENT

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITE des membres présents ou représentés, ADOPTE le règlement du cimetière annexé à la présente délibération ; PREND ACTE que ce règlement est applicable à compter du 01 janvier 2018 ; AUTORISE le Maire à le signer.

13) CIMETIÈRE : TARIFS

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITE des membres présents ou représentés, DECIDE de fixer ainsi qu'il suit les tarifs de concession funéraire à compter du 01 janvier 2018, à savoir :

Dans le cimetière existant :

| | Concession temporaire de 15 ans | Concession temporaire de 30 ans |
|---|---------------------------------|---------------------------------|
| Tombe de 2 m ² | 80 euros | 160 euros |
| Tombe de 4 m ² | 160 euros | 320 euros |
| Tombe de 6 m ² | 240 euros | 480 euros |
| Cave-urne 0,60 x 1,20 (sans case ni monument) | 200 euros | |

Dans l'extension du cimetière :

| | Concession temporaire de 15 ans | Concession temporaire de 30 ans |
|---|---------------------------------|---------------------------------|
| tombe de 2 m ² | 80 euros | 160 euros |
| tombe de 4 m ² | 160 euros | 320 euros |
| cave-urne 0,60 x 1,20 (avec case et monument) | 1 200 euros | |
| Case dans le columbarium | 1 000 euros | |
| Dispersion des cendres | 50 euros | |

14) DÉCISIONS PRISES DANS LE CADRE DES DÉLÉGATIONS AU MAIRE

Information sur les marchés publics

Le Conseil Municipal prend note des décisions suivantes :

Travaux d'extension du cimetière – lot 1 : travaux d'aménagement paysager et de voirie, pour un montant de 279 679,00 € HT, avec le groupement LINGENDEL et ID VERDE, de Sainte Croix en Plaine.

Travaux d'extension du cimetière – lot 2 : travaux de maçonnerie, pour un montant de 121 810,00 €, avec l'entreprise P. GUGLIUCCIELLO et Fils de Sundhoffen.

Marché de Coordinateur S.P.S. pour les travaux de réfection de la médiathèque et de l'école, pour un montant de 1 720,00 € HT avec le Cabinet d'études techniques Philippe Slawski d'Ueberstrass.

Pose d'un poteau d'incendie au niveau du pôle médical, pour un montant de 2 447,50 € HT, avec l'entreprise ENCER de Roppentzwiller.

Aménagement dans le cimetière, pour un montant de 2 115,75 € HT, avec l'entreprise Paysage SIMON, de Hirsingue.

Achat de tables et de chaises pour l'école, pour un montant de 3 239,98 €, avec l'entreprise Direct Delagrave de Marne la Vallée.

Information sur le droit de préemption urbain

15) DIVERS

Fixation des bases minimum de cotisation foncière des entreprises : il a été demandé à la Communauté de Communes Sundgau (CCS) de fixer les montants des bases minimum de cotisation foncière des entreprises au niveau de la CCS. La Commune de Waldighoffen avait les bases les plus basses parmi toutes les Communes membres.

La Commission des finances et développement économique de la CCS a proposé de fixer les bases minimum correspondant aux bases moyennes pondérées. La majorité des délégués du Bureau a voté dans ce sens. Les délégués de Waldighoffen ont voté «contre» cette proposition, car elle a pour conséquence d'augmenter les bases des entreprises implantées dans la Commune de Waldighoffen, surtout celles des petits commerces. Ils ont affirmé leur préférence pour la solution «Avantages aux deux premières tranches + moyennes pondérées» qui n'a pas été retenue par le Bureau.

Jet Plast : M. le Maire rappelle le souhait du gérant de délocalisation l'entreprise Jet Plast, éventuellement à Altkirch.

Echange de terrains Walter - Walch / Schmitt : M. le Maire fait part que l'échange de terrains entre M. Walther - Mme Walch Mégane et M. Schmitt Jean est concrétisé.

Rue des Vergers : le macadam devra être posé avant fin octobre. Reste également à terminer, la pose des bordures et l'embranchement vers la rue des Eglantiers.

Rue de la République : Des travaux de jonction des réseaux de fibre optique viennent de démarrer.

Intercommunalité : lors de la prochaine réunion seront évoqués les tarifs de l'assainissement et des modifications du ramassage de ordures ménagères.

Instruction des autorisations d'urbanisme : A partir de 2018, l'instruction des permis de construire, déclarations préalables et autres autorisations d'urbanisme ne se fera plus par la Direction Départementale de Territoire. Cette instruction sera réalisée par un organisme choisi par le Conseil Municipal. Son coût est évalué à 20 000 € par an pour la Commune.

Périscolaire : la Communauté de Communes Sundgau a obtenu une subvention dans le cadre du contrat de ruralité. Les travaux doivent démarrer en 2018.

Résidence seniors : Les travaux devraient redémarrer fin 2017.

Anciennement Super U : Il est prévu une ouverture d'un nouveau magasin en 2018. Le Maire rappelle qu'il a demandé au nouveau propriétaire de contacter M. Deleau, gérant du magasin Ecomarché, pour lui proposer d'installer son magasin dans les anciens locaux du Super U. Aucune suite n'a été donnée pour l'instant.

Statue de Jeanne d'Arc : le Comité du Souvenir Français a décidé d'attribuer à la Commune de Waldighoffen un don de 500 € pour l'installation d'un nouveau socle qui accueillera la statue de Jeanne d'Arc.

Dressing du cœur : le magasin Dietschy Habillement a participé à l'opération «Dressing du cœur». Les clients étaient invités à donner des vêtements au profit d'Emmaüs France. Près de 50 sacs de vêtements ont été collectés et la boutique a ainsi gagné le 1er prix. Elle a été récompensée par le Président de la Fédération nationale de l'habillement. Le magasin a également fait un don au profit d'Emmaüs France.

Bilan et remerciements de l'Opération Brioches 2017

Fernand Heinis, président de l'A.P.E.I. Hirsingue vous communique le bilan de l'opération brioches 2017 qui a une fois de plus été un succès.



L'édition 2017 a permis de vendre 750 brioches dans la commune de Waldighoffen, soit la somme de 4 290.83 €

L'accompagnement au quotidien des personnes déficientes intellectuelles est à la charge des collectivités territoriales. Notre association assure au mieux cette mission ! Mais par les dons de cette opération «Brioches», vous nous permettez d'améliorer le cadre de vie des personnes défavorisées accueillies dans nos structures.

Les bénéfices nous permettent de financer une partie des travaux de rénovation des chambres et poursuivre l'humanisation des unités de vie du site.

Au nom des personnes résidentes et usagères de nos services, de l'ensemble du personnel, des membres bénévoles du Conseil d'Administration, nous vous remercions très chaleureusement.



L'agenda

Samedi
20
janvier 2018

Marche populaire et Wald'run

Samedi
17
& Dimanche
18
mars 2018

Salon Vignes et terroir

Vendredi
16
& Lundi
19
février 2018

Expo habitat

Dimanche
13
mai 2018

Course VTT JuraSace

Dimanche
04
mars 2018

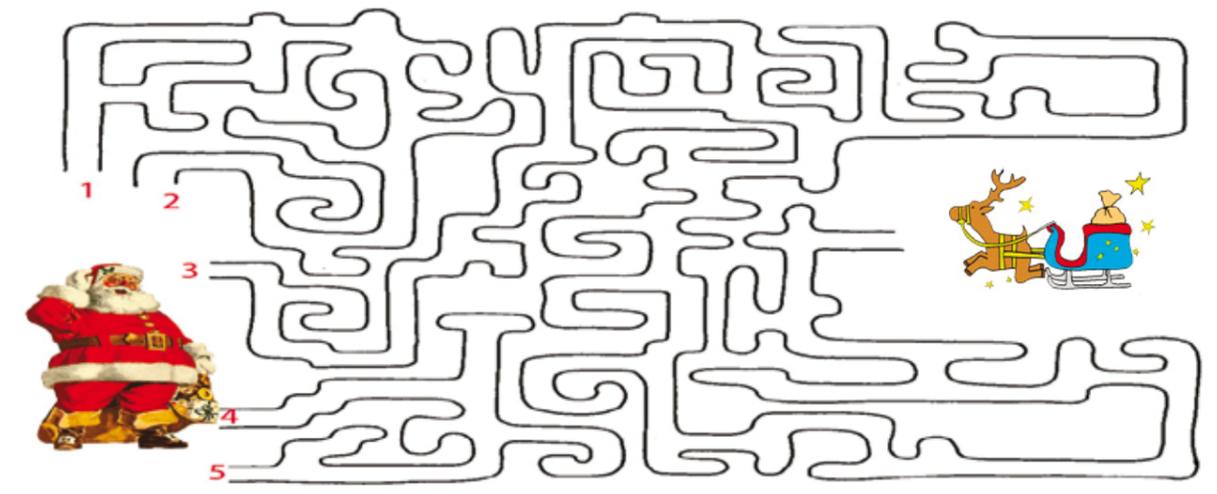
Film Cercle d'histoire

Samedi
19
mai 2018

Journée de la citoyenneté

LE COIN DES ENFANTS

- 1/ Rudolff, le renne du Père Noël s'est perdu dans ces pages, sauras-tu le retrouver ?
- 2/ Le vent du Nord a fait s'envoler tous les bonnets des lutins du Père Noël, combien y en a-t-il ?
- 3/ Le Père Noël a perdu un cadeau jaune avec un ruban rouge, sauras-tu le retrouver ?
- 4/ Aide le Père Noël à retrouver son traîneau



Que se passe-t-il à la médiathèque ?



Le Festival Momix 2018 en balade à Waldighoffen

Entourloupes Le Petit Théâtre Dakôté

Le lundi 5 février 2018 à 8h30 et 10h30
(séances scolaires)

Un conte de tradition Yiddish, un conte tzigane et un conte d'Andersen. On croisera le Roi de la ruse, le Petit Claus et le Grand Claus, le Roi des avars, le célèbre St Georges, mais aussi des chants un peu oubliés, des objets qui vont, volent et viennent, une petite scène fabriquée de grosses planches, une porte, des trappes et des rideaux, des bougies. Bref, un théâtre miniature, ambulant, venu de loin, on ne sait pas exactement d'où, mais de quelque part par là... Certainement.

Trois contes très librement adaptés qui transportent le public vers un océan d'imagination avec lesquels les comédiens ont décidé de jouer. Jouer avec rien, trois fois rien, jouer à jouer, comme des mioches.

Lieu : Salle Culturelle – rue des Ecoles

Genre : théâtre – contes

Public : à partir de 6 ans

Durée : 60 minutes

Tarif unique : 6 euros



Spectacle partenaire du Festival Momix 2018

La poupée oubliée Compagnie Changer l'air

Le mercredi 7 février 2018 à 15h (séance tous publics)
Le jeudi 8 février 2018 à 9h, 10h30 et 14h (séances scolaires)

C'est l'histoire d'une Poupée délicieusement drôle, qui cherche à rencontrer et surtout à plaire à la petite fille aux allumettes de la célèbre histoire d'Andersen.

Entre petits et grands caprices, soucis de langage et questions à n'en plus finir, celle qui se fait appeler «Poupette», aborde avec un naturel désarmant la question de l'enfant roi dans les familles et de l'importance du jouet unique et précieux.

Un spectacle poétique et drôle, chargé d'émotions, qui résonne dans le quotidien des petits comme des grands.

Lieu : Salle Culturelle – rue des Ecoles

Genre : théâtre, marionnette bunraku, musique

Public : à partir de 3 ans

Durée du spectacle : 50 minutes

Tarif unique : 6 euros

Spectacle en partenariat
avec l'Office pour la Langue et les Cultures d'Alsace et de Moselle

La danse des saisons « d'Zit tanzt » Delphine FREISS

Le lundi 26 février 2018 à 15h00

Spectacle bilingue alsacien - français, pour un public dialectophone ET non-dialectophone
Un spectacle sur le thème des saisons et du cycle de la vie.

La petite Louise sort un matin jouer dans son jardin et porte son attention pour la première fois sur le grand cerisier en fleurs. Tout en danse, musique, poésie et chansons, elle va suivre l'évolution de cet arbre au fil des saisons et traverser par la même occasion les différents cycles de la vie : l'enfance, l'adolescence, l'âge mûr et le grand âge.

Lieu : Salle Culturelle – rue des Ecoles

Genre : Danse, musique, poésie, chanson

Age : + 3 ans

Durée : 40 minutes

Tarif : Gratuit

Spectacle en partenariat
avec l'Office pour la Langue et les Cultures d'Alsace et de Moselle

Un poulailler dans les étoiles « E Hiehnerstall in de Starne » Annick FREY

Le lundi 23 avril 2018 à 15h00

Spectacle bilingue alsacien - français, pour un public dialectophone ET non-dialectophone
D'après l'oeuvre éponyme de Christian Jolibois et Christian Heinrich aux Editions Pocket Jeunesse.

Carmélito, le fils de la célèbre petite poule Carméla, rêve d'approcher les étoiles ! Depuis qu'il est sorti de son oeuf, le petit poulet ne rêve que de ça ! Oui, mais comment faire quand on n'est qu'un minuscule poussin face à l'univers ? A coeur de poulet, rien n'est impossible !

Ce spectacle de marionnettes est la suite du spectacle 's kleine Bibbele will àn's Meer, la petite poule qui voulait voir la mer, accueilli à Waldighoffen en 2016.

Lieu : Salle Culturelle – rue des Ecoles

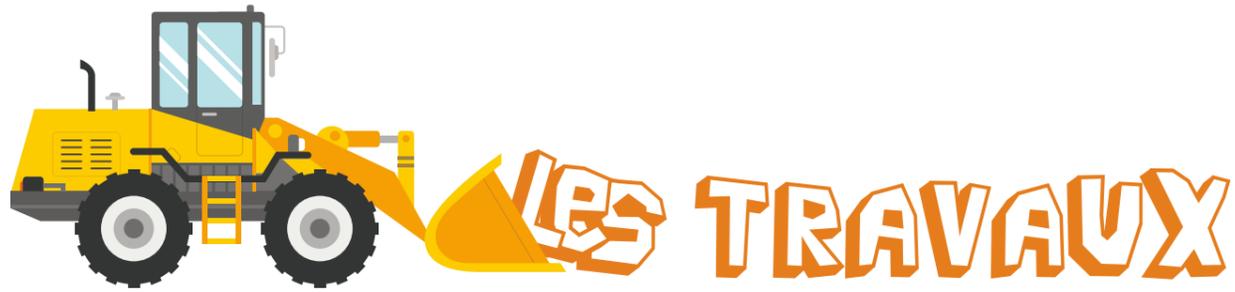
Genre : Marionnettes

Age : + 4 ans

Durée : 45 minutes

Tarif : Gratuit





NOTRE CIMETIÈRE

La nouvelle extension du cimetière prend maintenant forme. Les allées de l'ensemble du cimetière ont été rénovées et la construction du columbarium a pu se faire en pierres de taille issues de l'ancien mur d'enceinte du cimetière.



À L'OCCASION DES FÊTES

La municipalité remercie Mme Gertrude Kueny et M. Jean-Martin Henlin, généreux donateurs de sapins à la Commune, qui les a parés de beaux habits de lumière en ce temps de l'Avent.

Les rues principales de notre village ont également été illuminées comme chaque année. Nous précisons que l'ensemble des ampoules utilisées sont des ampoules à LED très économiques.



RÉNOVATION DE L'ÉCOLE

Les travaux de rénovation du groupe scolaire ont débuté peu avant les vacances de la Toussaint.

- Le filet qui maintenait les faïences déjà décollées a pu être enlevé et le mur refait à neuf.
- L'escalier menant à la salle de motricité a été recarrelé.
- Les faïences du mur à l'arrière de la médiathèque ont été enlevées puis le mur crépi à neuf avec une protection en zinc.

Les travaux de plus grande ampleur : isolation intérieure, chauffage, étanchéité de la toiture se feront au printemps puis pendant les grandes vacances.



Les événements au fil des jours

JUBILÉ D'OR SACERDOTAL DU PÈRE PAUL HORSTMANN

Le Père Paul Horstmann a eu la joie et le privilège de fêter son jubilé d'or Sacerdotal en ce 2 juillet 2017 dans la paroisse de Waldighoffen. Il était entouré du Vicaire épiscopal, le chanoine Hubert Schmitt, du curé doyen de Hirsingue, Vincent Fréchin, de notre curé, Christophe Smoter et du curé doyen, Dominique Kress. De nombreux élus de la Communauté de Paroisses Saint Sébastien ont fait le déplacement pour honorer le Père Paul. Jean-Luc Laborde, Président du Conseil de Fabrique de notre paroisse a retracé la vie du Père Paul qui a été ordonné prêtre le 25 juin 1967. Dans les années 90 il a rejoint la paroisse de Muespach où il a officié durant de nombreuses années avant de devenir prêtre coopérateur de notre communauté de paroisses.

Le maire, Jean-Claude Schielin, au nom des maires de la Communauté de Paroisses, l'a remercié des services rendus pendant ces longues années aux paroissiens et donc à la communauté.

La cérémonie religieuse a été doublement rehaussée, d'abord par les splendides décorations florales de Marie Rose Nussbaumer, et ensuite par les beaux cantiques de la Chorale interparoissiale Sainte Cécile, co-dirigée par Bärbel Royer et Jean Pierre Kuntz.



UN NOUVEAU SUCCÈS POUR LE MARCHÉ AUX PUCES

Dans la plus pure tradition, le basket-club CSSPP Waldighoffen et l'association Temps libre ont co-organisé fin août un marché aux puces, métamorphosant la salle polyvalente et ses abords en une caverne d'Ali Baba avec des milliers de trésors à bon prix !

Les chineurs et la bonne ambiance tant du côté des organisateurs que du côté du public étaient au rendez-vous et ce n'est pas la petite averse orageuse du début de l'après-midi qui a pu entamer cette bonne humeur.



LE 5^e ANNIVERSAIRE DE L'EHPAD HEIMELIG

L'orchestre d'harmonie de l'Armée du Salut a participé aux festivités du cinquième anniversaire des Ehpads Heimelig de Waldighoffen et Seppois. A Waldighoffen les quarante musiciens venus de France et de Belgique ont défilé depuis l'EHPAD puis se sont installés sur le parvis Saint Sébastien pour interpréter quelques partitions de musique. Les allocutions officielles sous un beau soleil d'automne ont précédé le vin d'honneur offert à l'EHPAD.



PORTES OUVERTES AU CENTRE DE SECOURS

Passage de grades lors des portes ouvertes du centre de secours Ill-et-Gersbach
Les traditionnelles « Portes ouvertes » du CIS ont cette année été mises à profit pour procéder à la nomination au grade supérieur de plusieurs sapeurs-pompiers méritants. La cérémonie s'est déroulée en présence du Commandant Gilles Tribaldi et du Capitaine Roland Peter, ainsi que de la fanfare des sapeurs-pompiers de l'arrondissement.

Les élus présents ont félicité les gradés avant d'assister au verre de l'amitié suivi du repas, pour ensuite profiter tout au long de l'après-midi d'un riche programme de démonstrations et manœuvres en tous genres

Wittlin Sébastien a été promu au rang de Lieutenant

Schneckenburger Franck a été promu Adjudant

Wagner Jean Bernard a été promu Sergent-chef

Springensfeld Julie a été promue Sergent

Glattacker Marc a été promu Sergent

Heyer Sarah a été promue Sergent

Rueher Jean-Francois a été promu Sergent



Félicitations à tous ces pompiers volontaires pour leur engagement et leur dévouement au service des autres !

À LA DÉCOUVERTE D'OISEAUX EXOTIQUES!

L'exposition annuelle des oiseaux organisée par l'Association Ornithologique d'Alsace, présidée par M. Sébastien Vetter, a, cette année encore, fait honneur à de très beaux spécimens. Nos ornithologues locaux ont exposé plus d'une centaine d'oiseaux de compagnie et d'oiseaux exotiques aux couleurs des plus chatoyantes !

Perruches, aras, canaris, pennants, petits exotiques et autres volatiles d'une beauté rare ont ravi petits et grands.



Le challenge de la plus belle volaille pour Esteban !

L'exposition avicole 2017 a été mise à profit pour récompenser deux membres méritants de l'association de Waldighoffen et environs. En la présence du député M. Jean-Luc Reitzer et du maire Jean-Claude Schielin, c'est d'abord Sébastien Vetter, qui s'est vu remettre la médaille fédérale en or puis Bruno Griggio la médaille fédérale en argent. Dans le cadre du concours des plus belles volailles, le jeune Esteban Walch a décroché le challenge.

Félicitations à ce jeune éleveur originaire de Waldighoffen !



LA FÉDÉRATION NATIONALE DE L'HABILLEMENT (FNH) RÉCOMPENSE LE MAGASIN DIETSCHY



Suite à la grande opération de collecte de vêtements usagés appelée «Dressing du Coeur» du 15 au 31 mars dernier, le bureau de la FNH a désigné 12 lauréats sur la France parmi les magasins de mode indépendants participants à cette action.

Pour la région Grand-Est, le magasin d'habillement DIETSCHY, établi à Waldighoffen depuis de longues décennies, a été retenu comme le plus performant.

En raison des liens privilégiés entretenus avec sa clientèle et dans une optique de solidarité par la redistribution de ces vêtements à Emmaüs

France, l'équipe de vente Dietschy a mis les bouchées doubles pour réceptionner et conditionner plusieurs centaines de vêtements usagés et en très bon état.

Pour remercier le magasin DIETSCHY de cette opération d'envergure et qui plus est bénévole, le président national de la FNH, M. Bernard Morvan s'est déplacé à Waldighoffen pour honorer les Ets Dietschy lors d'une cérémonie officielle.

DES ÉCOLIERS SOLIDAIRES

Les écoliers de Waldighoffen ont profité de la fête d'Halloween pour sillonner le village et récolter des denrées alimentaires destinées aux «Restos du Cœur».

Une nouvelle fois, cet évènement a été un franc succès. Tout d'abord avec une balade des enfants à la rencontre des villageois, qui très souvent les attendaient sur le pas de la porte pour leur remettre leurs dons.

Ensuite avec un bal déguisé qui a rassemblé de nombreux parents, enseignants et enfants de notre école. Une ambiance de générosité et de convivialité a régné sur toute la manifestation.

L'Association aimerait remercier les Waldighoffenois pour leur accueil si chaleureux et leurs dons, les amis, les pompiers et papas qui ont confectionné les tartes flambées et qui répondent toujours présents, les parents et enseignants qui ont activement participé aux préparatifs et au rangement, mais aussi tous ceux qui sont venus et ont simplement contribué à la fête.

Grâce à vous tous, plus de 420 kilos de denrées non périssables ont pu être récoltés au profit des «Restos du Cœur» !

Les bénéfices de la soirée ont été entièrement reversés à notre école.



Nos valeureux petits monstres ont sillonné le village afin de récolter des denrées alimentaires pour les Restos du Cœur

CONCERT D'AUTOMNE

C'est avec « Einzugsmarsch » une pièce du célèbre Johann Strauss que la Concrodia a débuté son concert annuel devant une salle comble. Plusieurs pièces avec solistes ont été interprétées avec cœur par l'ensemble musical : tout d'abord « Serenata sentimentale », avec Morgane Soudrain au violon, puis Benny Goodman, avec Eric Walch à la clarinette ou encore « Que reste-t-il de nos amours », la célèbre chanson de Charles Trénet, avec au trombone Emmanuel Gérard. A la pause, l'ensemble des jeunes a pris le relais en interprétant avec beaucoup d'entrain deux pièces modernes « City of stars » et « Paradise ». D'autres pièces aux rythmes très variés et modernes comme « Game of thrones », générique de la série télévisée du même nom ou « Malaguena » mélodie andalouse ont également été interprétées avec brio. Peu avant la fin du concert les musiciens ont mis à l'honneur leur ancien directeur, René Graussé pour son 90ème anniversaire. Il a même repris la baguette pour diriger pendant quelques minutes l'une de ses polkas préférées « Dompfaff ». De quoi finir en beauté un bel après-midi musical !



LA COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE DE LA GUERRE 14-18

Après une messe du souvenir célébrée par le Père Paul Horstmann, l'assemblée composée de nombreux officiels, s'est réunie devant le monument aux morts pour la cérémonie commémorative avec le concours de deux petites alsaciennes, Léna et Julie.

Le Père Paul Horstmann a été décoré de la médaille de la Reconnaissance de la Nation par M. Alphonse Monnet et M. Paul Goldemann.

Après la lecture de deux poèmes par Eloïse, Guilla, Mathias et Lisa, M. Albert Burget a nommé toutes les victimes civiles et militaires mortes au champ d'honneur 14-18, et 39-45 et en Algérie. Deux gerbes ont été déposées par le Maire M. Jean-Claude Schielin, M. Alphonse Monnet, Président du sous-groupe d'Altkirch, M. Paul Goldemann, Président de la section locale, M. Clément Heinis, Président du Souvenir Français et Mme Marie-Christine Grienenberger, Présidente d'Honneur du Souvenir Français. La cérémonie s'est poursuivie par la remise du diplôme d'honneur de porte-drapeau en or à M. Antoine Mecker.

Après lecture du message de la secrétaire d'Etat par M. Le Maire et du message de l'UNC par Alphonse Monnet, les convives ont pu se réchauffer autour d'un vin d'honneur, dans la salle du Forum. M. Clément Heinis, président du souvenir français, a clôturé ces remises de prix avec le diplôme d'honneur décerné à M. Paul Goldemann pour services rendus.



LE MARCHÉ DE NOËL

Trouver des cadeaux à glisser sous le sapin, siroter un vin chaud en déambulant dans les senteurs de cannelle, laisser les enfants entamer un tour de manège...

La féerie de Noël a déjà opéré en ce marché de Noël, organisé conjointement par la médiathèque et le cercle d'histoire, avec le soutien de la municipalité

De nombreux exposants artisans, artistes, auteurs et éditeurs, désormais habitués à ce rendez-vous, ont présenté leurs créations et idées de cadeaux originales pour petits et grands. Les enfants de l'école ont vendu leurs ouvrages confectionnés sous l'œil bienveillant de leurs institutrices et ils n'ont pas manqué l'occasion d'interpréter quelques chansons traditionnelles de Noël. Le volet musical a été assuré le samedi soir par le groupe « Tout allant vers » et le dimanche midi par la musique Concordia. Le concours « Mon beau sapin », organisé pour la troisième année consécutive, a été remporté par Mme Uhrweiler, talonnée de près par le collège de Ferrette. Côté « papilles », les membres du cercle d'histoire ont concocté des plats et desserts maison, alors que d'autres échoppes proposaient des crêpes ou des gaufres sans oublier l'indispensable vin chaud.



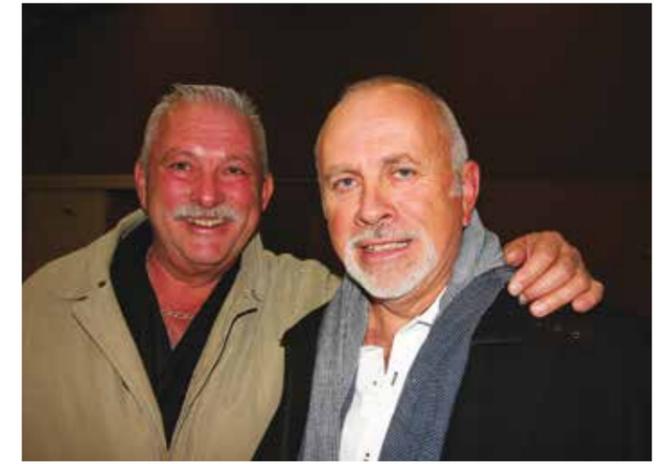
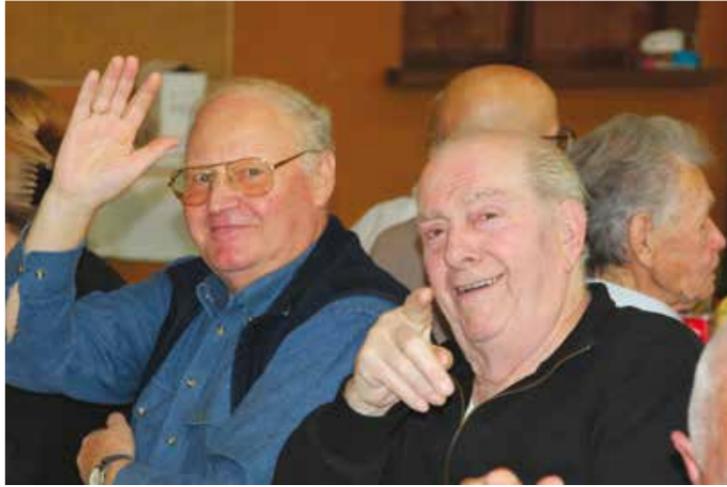
Un grand merci à tous les participants !

CONCERT DE L'AVENT AU PROFIT DU TÉLÉTHON

En ce samedi 2 décembre 2017, de nombreux mélomanes et auditeurs sont venus partager un moment tout en musique à l'église de Waldighoffen avec l'ensemble vocal Arpège et le chœur d'hommes de l'Echo des trois châteaux d'Eguisheim. L'organisation de la soirée revient à l'association « Les Amis du Forum » de Waldighoffen au profit du Téléthon. Les choristes ont interprété tour à tour des œuvres classiques, des polyphonies liturgiques orthodoxes ainsi que des chansons contemporaines d'artistes français populaires. Bravo à tous ces talentueux virtuoses pour leur prestation de qualité ! L'ensemble des dons récoltés sera entièrement reversé au Téléthon.



LA FÊTE DES AÎNÉS EN PHOTOS



« SCHERRER SPORTS » PASSE LE FLAMBEAU

La « liquidation totale » des équipements sportifs du magasin Scherrer Sport laissait présager une fermeture imminente d'une figure emblématique du Sundgau.

C'est désormais officiel : le 18 décembre 2017, Laurent Scherrer fera définitivement valoir ses droits à la retraite en cédant les clés de son magasin à David Auber, gérant de la nouvelle enseigne « Le Tabac Au Petit Paris ». Pour Laurent et son épouse Sylviane, l'aventure se termine après près de 40 ans de bons et loyaux services à l'intention d'une clientèle fidélisée aussi bien pour les équipements sportifs que pour le tabac presse et le dépôt de pain. Avec une riche carrière de footballeur à son actif, gageons que ce jeune retraité saura trouver de nouveaux challenges pour émailler sa nouvelle tranche de vie.

La municipalité remercie M. et Mme Scherrer pour leur engagement et leur investissement dans la vie économique du village et leur souhaite une retraite paisible et heureuse, tout en souhaitant une vie tout aussi pérenne à la nouvelle enseigne « Le Tabac Au Petit Paris » et à son gérant Mr Auber.



Le Cercle d'Histoire

Premier dimanche du mois de mars 2018 : une date à retenir :

Décidément, à chacun sa vision du monde, à chacun ses fantasmes, ses atavismes, ses attentes aussi.

Si je vous dis : le 3ème jeudi du mois de novembre : vous me répondrez Beaujolais nouveau.

C'est bien : vous avez de la culture... viticole ; comme quoi l'alcool n'a pas que des côtés néfastes.

Mais, si je vous dis : premier dimanche du mois de mars !

Alors quoi ?

Vous séchez. Vous donnez votre langue au chat ?

Et bien le premier dimanche du mois de mars (2018) le Cercle d'Histoires de Waldighoffen vous invite pour la 6^o édition de

« Quand les images racontent des histoires »

Oui, 6 ans déjà que le photographe et réalisateur Jean-Paul Brobeck revient comme les hirondelles du printemps, pour vous présenter une projection des créations audiovisuelles qu'il a concoctées avec les amis de Joseph Haas, le président du Cercle d'Histoires de Waldighoffen.

Et chaque année, le problème est d'imaginer de nouvelles aventures auxquelles des acteurs bénévoles, mais de plus en plus expérimentés, vont se faire un plaisir de donner vie avec une attention digne des « pro »



De quoi sera-t-il question ?

Figurez-vous que « Papy » a enfin compris l'utilité de posséder un téléphone portable.

Et ce n'était pas sans mal, mais, c'est une anecdote avec une lapine qui a fini par le décider.

Voici donc papy (Jean Eglin) qui est en proie à toutes les affres d'une technique nouvelle.



Deuxième sujet :

L'année dernière, Jean-Paul Brobeck vous a fait découvrir le monde des malvoyants avec sa création intitulée : « c'est vous qui voyez. »

Cette année, il donne la parole à un chien guide qui raconte sa formation...

Un film d'ores et déjà retenu pour la Coupe de France 2018 qui regroupe les meilleurs auteurs de la spécialité.

Deux créations, cela donne envie d'en voir plus, alors comme chaque année, Jean-Paul Brobeck présentera également les créations que ses amis de la Fédération photographique de France lui prêtent en retour de politesse, car Jean-Paul participe également à leurs manifestations.

Retenez donc la date de dimanche 4 mars 2018, projection à 15 heures

Laissez un petit creux pour les pâtisseries que les dames du Cercle d'histoires vous préparent avec beaucoup de soins et d'amour.

Les Grands Anniversaires du 1^{er} Semestre 2018

JANVIER

04/01/30 Madame **HENLIN** née **WALCH** Hélène, 88 ans
 08/01/41 Monsieur **SIMON** Lothar, 77 ans
 10/01/39 Monsieur **EGGENSPIELER** André, 79 ans
 14/01/33 Madame **WALCH** née **HEMMERLIN** Jacqueline, 85 ans
 15/01/39 Monsieur **COLLE** Marcel, 79 ans
 16/01/42 Monsieur **BRAUN** André, 76 ans
 20/01/34 Madame **GESSER** née **KUBLER** Marthe, 84 ans
 20/01/34 Madame **SPARAPAN** née **BERBETT** Marie, 84 ans
 25/01/40 Monsieur **EGGENSPIELER** Guy, 78 ans
 28/01/37 Monsieur **NUSSBAUMER** Jean, 81 ans

FÉVRIER

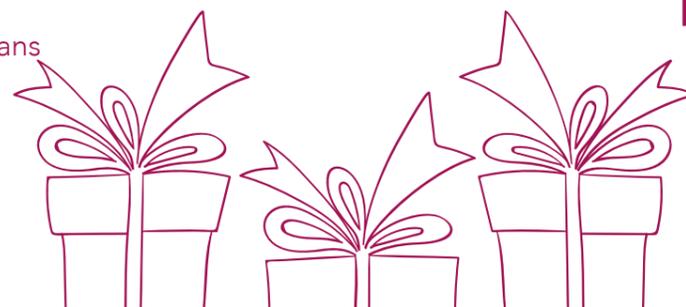
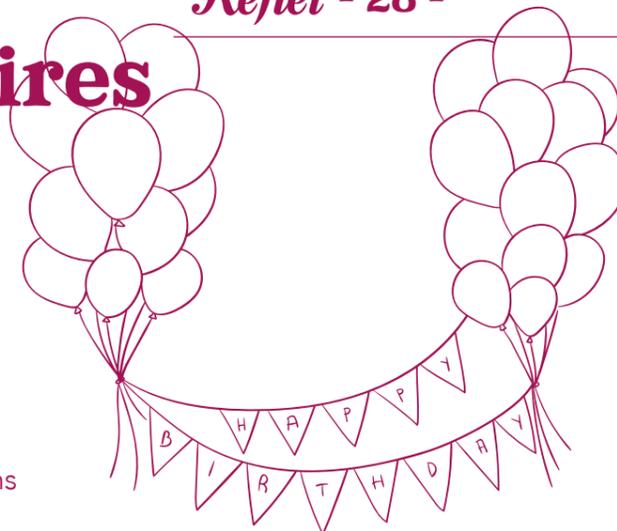
03/02/41 Madame **WEIGEL** née **ENDERLIN** Hilda, 77 ans
 03/02/36 Madame **DOUBS** née **SCHWEITZER** Gérardine, 82 ans
 04/02/36 Madame **SCHMITT** née **MAIER** Irma, 82 ans
 06/02/43 Monsieur **AMSLER** Edwin, 75 ans
 10/02/43 Madame **SCHMITT** née **GRIENENBERGER** Christiane, 75 ans
 10/02/40 Madame **SCHLICKLIN** née **SCHILL** Eliane, 78 ans
 14/02/41 Madame **SPECKLIN** née **JELSCH** Christiane, 77 ans
 15/02/36 Madame **SCHWOB** née **BLIND** Irène, 82 ans
 15/02/42 Monsieur **HEINIS** Fernand, 76 ans
 21/02/34 Madame **KARRER** née **WALBOTT** Germaine, 84 ans
 25/02/34 Madame **GROSHEITSCH** née **WIEDER** Hélène, 84 ans
 27/02/42 Monsieur **CLO** Bernard, 76 ans
 28/02/43 Madame **EGGENSPIELER** née **WINNINGER** Madeleine, 75 ans

MARS

07/03/41 Monsieur **BOEGLIN** Joseph, 77 ans
 08/03/42 Madame **BURGER** née **BRUNNER** Erna, 76 ans
 09/03/38 Madame **NOVIACK** née **BUETSCHA** Suzanne, 80 ans
 14/03/32 Madame **BOURGERY** née **RICHARDSON** Shirley, 86 ans
 16/03/40 Monsieur **KEMPF** Daniel, 78 ans
 16/03/43 Madame **MENDES** née **MENDES** Palmira, 75 ans
 18/03/34 Monsieur **NOVIACK** Erwin, 84 ans
 19/03/32 Monsieur **MEYER** Joseph, 86 ans
 21/03/35 Madame **ABY** née **EGLIN** Madeleine, 83 ans
 26/03/42 Madame **KEMPF** née **GOURBACH** Francine, 76 ans
 26/03/43 Monsieur **NION** Jean-Pierre, 75 ans
 31/03/35 Madame **BAEURLIN** née **STOLZ** Véronique, 83 ans

AVRIL

02/04/42 Madame **BARON** née **MEYER** Renée, 76 ans
 05/04/29 Madame **JELSCH** née **GASSER** Hélène, 89 ans



06/04/34
 08/04/30
 09/04/33
 11/04/34
 11/04/36
 11/04/36
 12/04/34
 19/04/33
 25/04/27
 28/04/27
 28/04/41
 29/04/31
 30/04/31
 30/04/34

Madame **MINERY** née **HUSS** Annette, 84 ans
 Monsieur **MINERY** René, 88 ans
 Madame **ZELLER** née **RITTER** Mariette, 85 ans
 Monsieur **STOECKLIN** Charles, 84 ans
 Monsieur **SCHILL** Henri, 82 ans
 Monsieur **GUGEL** Roger, 82 ans
 Madame **SCRIMA** née **MANGIALETTO** Nicole, 84 ans
 Monsieur **GAISSER** Marcel, 85 ans
 Madame **WEIGEL** née **BITSCHY** Paulette, 91 ans
 Madame **BRADY** née **BRADY** Joan, 91 ans
 Monsieur **BRAND** Hubert, 77 ans
 Madame **HEBINGER** née **SCHMIDLIN** Marie-Thérèse, 87 ans
 Monsieur **SPARAPAN** Pierre, 87 ans
 Monsieur **SCHMITT** Fernand, 84 ans

MAI

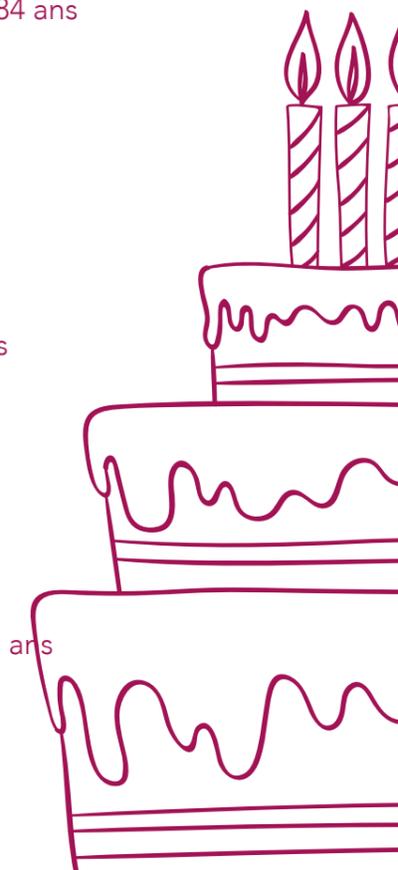
06/05/40 Madame **EGLIN** née **FLOERCHINGER** Monique, 78 ans
 07/05/28 Madame **GROSHEITSCH** Germaine, 90 ans
 09/05/27 Madame **GISSINGER** née **HORNUNG** Maria, 91 ans
 09/05/35 Madame **KOCH** née **STAEMPFLIN** Pierrette, 83 ans
 09/05/43 Madame **ANDEFINGER** née **MOSER** Marie-Louise, 75 ans
 20/05/40 Madame **GROELL** née **HAMMER** Monique, 78 ans
 22/05/30 Monsieur **GESSER** Marcel, 88 ans
 23/05/24 Monsieur **GROELL** Eugène, 94 ans
 23/05/25 Madame **WELMELINGER** née **GRENTZINGER** Irène, 93 ans
 23/05/42 Monsieur **SPRINGINSFELD** Ernest, 76 ans
 26/05/39 Madame **GAISSER** née **HERRGOTT** Marie-Anne, 79 ans
 26/05/36 Monsieur **RESWEBER** Roland, 82 ans
 27/05/34 Madame **MULLER** née **ZIMMERMANN** Marie-Thérèse, 84 ans
 31/05/42 Monsieur **EGLIN** Jean, 76 ans

JUIN

01/06/38 Madame **BURGET** née **BURGER** Marie-Louise, 80 ans
 07/06/35 Madame **DIETSCHY** née **REY** Marie-Jeanne, 83 ans
 13/06/43 Madame **SIMON** née **WALLISER** Monique, 75 ans
 17/06/34 Monsieur **KARRER** Marcel, 84 ans
 20/06/29 Madame **BRUNNER** née **SCHEIDECK** Denise, 89 ans
 21/06/32 Madame **WELMELINGER** née **SCHMITT** Suzanne, 86 ans
 24/06/38 Madame **CLO** née **JAUSSAUD** Nicole, 80 ans
 25/06/37 Madame **GERBER** née **BRUGGER** Agnès, 81 ans
 26/06/29 Madame **BEGUIN** née **SCHRUTT** Jacqueline, 89 ans
 29/06/33 Monsieur **GOLDEMANN** Paul, 85 ans

JUILLET

03/07/33 Madame **KIRSCHER** née **GUTKNECHT** Marie, 85 ans
 03/07/36 Madame **JACQUEMOND** née **HAENIG** Marie-Claire, 82 ans
 12/07/27 Monsieur **DIETSCHY** André, 91 ans
 12/07/34 Madame **MUNCK** née **SCHOENIG** Marthe, 84 ans



L'État Civil - 2^e Semestre 2017



DÉCÈS

| | |
|----------------------|--|
| Le 31 juillet 2017 | Madame Monique STEHLIN née PETER , à l'âge de 75 ans |
| Le 04 août 2017 | Monsieur Charles BRUNNER , à l'âge de 91 ans |
| Le 05 août 2017 | Madame Marie-Rose NUSSBAUMER née LIDY , à l'âge de 77 ans |
| Le 06 août 2017 | Madame Yvonne FROBERGER née HEMMERLIN , à l'âge de 87 ans |
| Le 23 août 2017 | Madame Yvonne MUTTENZER née LANGENECKER , à l'âge de 77 ans |
| Le 09 septembre 2017 | Monsieur Michel DUGARDIN , à l'âge de 74 ans |
| Le 13 septembre 2017 | Monsieur Fernand ROSE , à l'âge de 85 ans |
| Le 03 octobre 2017 | Madame Anne BERTHIOT née SCHULL , à l'âge de 97 ans |
| Le 08 octobre 2017 | Madame Marie (dite Marie-Jeanne) BUEB née SCHMITT , à l'âge de 91 ans |
| Le 21 novembre 2017 | Madame Dora PANZONI née MANGIALETTO , à l'âge de 89 ans |



MARIAGES

Le 8 septembre 2017 **Monsieur Marc GLATTACKER et Madame Laure BURGER**



NAISSANCES

| | |
|--------------------|---|
| Le 20 juillet 2017 | Timéo GUSSY, de Jérémie GUSSY et Floriane EHKIRCH |
| Le 15 octobre 2017 | Théa JEHL, d'Alexandre JEHL et Élodie FRIEDL |
| Le 27 octobre 2017 | Christian OEHME, de René OEHME et Heike OEHME |
| Le 5 novembre 2017 | Jade FERRARA, de Raphaël FERRARA et Éléonore FONCK |



Retour sur la journée des bénévoles de la ligue contre le cancer

Le 21 octobre dernier a eu lieu la journée des bénévoles de la ligue contre le cancer. Mme Françoise Jermann, adjointe au maire et bénévole depuis 1989, a été invitée à Paris pour représenter le comité de la ligue contre le cancer du Haut-Rhin. Dans son interview, Mme Jermann a notamment pu échanger sur le parcours des bénévoles et leur recrutement mais aussi partager sa longue expérience relative à la quête à domicile très répandue dans le Haut-Rhin, qui compte environ 2000 bénévoles (délégués et quêteurs).

Devenir Bénévole...

Vous voulez être acteur de la lutte contre le cancer et rejoindre les 13 800 bénévoles de la Ligue ? Il existe une multitude de possibilités de vous engager près de chez vous, choisissez celle qui vous ressemble.

Rejoignez les 13 800 **bénévoles** qui donnent chaque jour de leur temps, de leur énergie, et de leurs compétences pour faire reculer le cancer sur tous les territoires.

Créée en 1918, la Ligue contre le cancer fêtera en 2018 son Centenaire.

Une année anniversaire dont l'ambition est de rendre hommage à 100 ans de lutte contre le cancer, portée par nos quatre missions sociales : recherche, accompagnement des personnes malades et de leurs proches, mobilisation citoyenne et prévention.

Aujourd'hui, et plus que jamais, la Ligue contre le cancer est l'acteur associatif majeur pour lutter sur tous les fronts de la maladie, première cause de mortalité en France. Notre capacité à innover, à anticiper les combats à mener doit rester une force de la Ligue contre le cancer.



Zoom sur les visites à nos Jubilaires

La municipalité a eu l'honneur de rendre visite à quelques habitants de Waldighoffen qui ont fêté leur anniversaire



Madame Marie-Louise Gussy,
80 ans



Madame Marie-Thérèse Zeller,
91 ans



Monsieur Henri Henlin,
93 ans



Monsieur André Dietschy,
90 ans



Madame Jeanne Muller,
98 ans



Madame Eugénie Fleury,
93 ans



Madame Marie-Louise Grossheitsch,
85 ans



Monsieur Victor Springinsfeld,
97 ans



Les incivilités



Aux propriétaires de chiens



Par respect pour les ouvriers communaux qui entretiennent nos espaces verts et rendent ainsi vos promenades plus agréables avec votre animal, merci de faire usage des poubelles canines qui sont mises à votre disposition à divers endroits du village.

Ces poubelles canines disposent d'un distributeur de petits sachets adaptés pour le ramassage des déjections canines, lesquels sont jetés dans la poubelle après usage.

Ce petit geste civique permet d'éviter que les déjections canines se prennent dans les tondeuses à gazon, éclaboussant les ouvriers et les outils.

Dépôt d'ordures ménagères dans le village

Si une amélioration a pu être constatée concernant les dépôts illicites d'ordures ménagères à côté des bennes à verre et sur la chaussée, il reste toujours quelques récalcitrants à l'application de la loi. Plusieurs procès-verbaux ont été dressés par la brigade verte, les rondes se poursuivront. N'oublions pas que tous ces déchets sont récoltés et facturés à la municipalité donc aux contribuables !

Déchèterie

En transportant les encombrants à la déchèterie, nombreux sont ceux qui perdent une partie de leur chargement sur la chaussée. Effectivement, nos employés municipaux récupèrent régulièrement, surtout les lundis, des déchets en tous genres (couvertures, peinture, huile, planches de bois, fenêtres...) perdus lors de ces transports. Ceci peut s'avérer dangereux pour les usagers de la route. Soyez donc vigilants et pensez à l'environnement !



Le Saviez-vous ?

Employer un salarié à domicile pour le ménage, le repassage, la garde d'enfants, les petits travaux,... par le biais du CESU, c'est bien
Faire appel à un service mandataire, c'est encore mieux.

C'est possible et facile avec Fami Emploi 68 !



Pour éviter les tracas administratifs, pour vous assurer le respect de la réglementation sociale, pour éviter les litiges, le service « Mandataire » de Fami Emploi 68 vous rassure et vous accompagne.

Dans le respect de la convention collective, le service apporte son soutien et ses conseils aux particuliers-employeurs dans la gestion de diverses tâches administratives : rédaction du contrat de travail, gestion des fiches de paie, déclarations des charges sociales...

Le service vous accompagne également dans le recrutement et dans le remplacement de votre salarié absent si vous le souhaitez.

DEVENEZ EMPLOYEUR PARTICULIER EN TOUTE TRANQUILLITÉ

En faisant appel à notre service.



Pour plus d'informations :

Fami Emploi 68, service mandataire, vous accueille du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 au 03 89 32 78 68.





20/01/2018

WALD'RUN NIGHT

Départ 20h15 pour les 2 parcours.

Tarif unique : **10€** 5 ou 10 kms.

Parcours fléché par piquets lumineux.

Prévoir de venir en avance, avec de quoi s'éclairer.

Vestiaires et douches sur place.

Inscriptions jusqu'au 10/01/18

En partenariat avec :

Running Connexion by Pressplay Altkirch .

Fit & Move Waldighoffen.

Ecoute la rivière Waldighoffen



2EME ÉDITION
TRAIL NOCTURNE
DE 5 OU 10 KMS
LIMITE A 400
PARTICIPANTS

VILLAGE DEPART

BUVETTE ET
RESTAURATION
SUR PLACE

DEPART - 20H15
SALLE
POLYVALENTE
WALDIGHOFFEN

FORMULAIRE
D'INSCRIPTION :

- CHEZ NOS 3
PARTENAIRES
- MAIRIE DE
WALDIGHOFFEN
- FACEBOOK

C.S.S.P.P.
WALDIGHOFFEN
BASKET

Salle Polyvalente
rue Nathan Katz
68640 WALDIGHOFFEN

Waldighoffen en questions



Accès au forum durant le temps scolaire

Dans le cadre du plan Vigipirate, la municipalité a dû suspendre l'accès au forum durant le temps scolaire. Nous nous sommes efforcés de replacer les créneaux horaires des différentes associations qui occupaient régulièrement la salle, soit au mercredi matin dans le forum, soit dans la salle polyvalente les autres jours. Pour la sécurité des écoliers, des verrous permettant de fermer les portes d'entrée depuis l'intérieur ainsi qu'une sonnette ont été installés.

Pôle médical

"Travaux bloqués car non-participation de la municipalité à l'achat du transformateur."
Différentes solutions techniques ont été proposées par Enedis. L'une d'elles a trouvé l'accord de la SAS WAY. Il s'agit de la mise en place d'un poste de distribution public PSSB, financé par Enedis et le client, conformément à la législation. Contrairement à ce qui a été affirmé, la Commune n'a pas à participer au financement du raccordement. S'agissant d'un raccordement collectif d'une puissance supérieure à 180 kVA, il incombe au lotisseur de prendre en charge les coûts de cet équipement.

Super U: Le magasin rouvrira-t-il ses portes ?

Monsieur le Maire a été informé d'un projet de cession du bâtiment par Monsieur Jean-Charles Brunet, l'actuel propriétaire. Ce projet n'ayant pas abouti, une nouvelle réflexion est engagée quant au devenir de cette zone. Toutes informations à ce sujet circulant sur les réseaux sociaux ne sont qu'hypothèses non confirmées.

Berges de l'III - Rue de Roppentzwiller

Les berges de l'III le long de la rue de Roppentzwiller subissent depuis quelques années une érosion qui devient dangereuse. La municipalité consciente de la situation essaie depuis ses prises de fonction de sécuriser au mieux cette zone.

Le syndicat mixte de l'III en charge des travaux a suggéré deux solutions :

1. L'enrochement des berges le long de la rue de Roppentzwiller.
2. Un projet plus ambitieux sur un plan écologique et paysager consisterait à remettre l'III dans son ancien lit pour l'éloigner de la rue et recréer les méandres qu'elle avait autrefois. Cette solution est toutefois plus contraignante : elle implique d'élaborer un dossier loi sur l'eau et la maîtrise foncière.





Responsables de la publication : les membres du groupe de communication :
Anne Wunenburger, Jacqueline Friedl, Patrick Munch et Michel Nussbaumer
Conception graphique - mise en page - impression : ADVisuel